



Province de Québec
MRC de Bécancour
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #38-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS #2010-10

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le **3 octobre 2023**, **AVIS DE MOTION** a été donné concernant le règlement #38-2023 modifiant le règlement sur les usages conditionnels #2010-10.

Le règlement vise à :

- Retirer les commerces associés à l'habitation comme usage conditionnel et les autoriser de pleins droits dans les zones A-01, A-02, AG-F-01 et AG-F-02.

Le premier projet de règlement a été adopté séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 575 10^e et 11^e rang Est durant les heures d'ouverture régulières.

Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Donné à Sainte-Françoise, ce 4 octobre 2023.


Carine Neault, greffière-trésorière

Certification de publication
(articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 4 octobre 2023.


Carine Neault, greffière-trésorière